

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUTS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du couraigué, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui desireraient s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal
M. J. A. Langlois, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : La persévérance dans les bons combats.

—Les "Annales Catholiques," journal hebdomadaire publié par M. J. Chantrel; cette publication devrait se trouver dans toutes nos bibliothèques paroissiales.—Cinquantième anniversaire de l'établissement des Conférences de Saint-Vincent de Paul.—Vingt-sixième séance solennelle de la société "St-Thomas d'Aquin" au Collège de Ste-Anne; inscriptions de devoirs et compositions au "Cahier d'honneur," par les élèves du Cours classique au Collège Ste-Anne; noms des membres de l'Académie "St-Thomas-d'Aquin."

—Causerie Agricole : Culture du blé-d'inde (Suite).—Semences.—Soins pendant la végétation.—Récolte du blé-d'inde.—Culture du blé-d'inde comme fourrage.

Sujets divers : Maladies des animaux; moyen de les prévenir; comment on doit traiter la métrorisation ou gonflement chez les animaux.—Engraisser les moutons pendant l'hiver.—Le soin à donner aux harnais.

Choses et autres : Le denier de la colonisation.—"Recueil de recettes," suivi du "Médecin à la maison," imprimé par M. Léger Bronseau et compilé par M. Antoine Langlois; en vente chez tous les libraires à Québec et à Montréal; prix : 25 centins.—Le bon cultivateur.—Pensées.

Recettes : Fabrication du vinaigre avec de l'eau d'érable.—Moyen de faire du café avec la betterave.

A nos abonnés retardataires.—Les cultivateurs n'ont plus qu'à vendre leurs produits qui ne manquent pas d'acheteurs, puisque pour ceux qui ne produisent pas, c'est le temps d'acheter des provisions de bouche, pour la saison d'hiver. Les prix offerts pour le beurre, les pommes de terre, les légumes et les grains sont assez élevés, et les cultivateurs n'ont qu'à s'en réjouir.—Nous aussi, nous avons à faire nos achats pour l'hiver, et pour cela nous comptons sur la bonne volonté de nos abonnés à nous faire parvenir le prix de leur abonnement à la Gazette des Campagnes. Si l'on estime que notre travail a quelque valeur, que l'on nous mette au moyen de le continuer sans avoir à nous imposer mille sacrifices pour nous procurer les choses les plus indispensables. Notre salaire, nous le recevons de nos abonnés, et nous y comptons comme l'ouvrier au service de l'industriel, comme le fermier qui vous a aidés à faire vos travaux. Ce salaire, c'est le prix de votre abonnement à la Gazette des Campagnes : nous en priver, serait une grande injustice de votre part. Un peu de bonne volonté, et vous nous mettez en état d'accomplir notre devoir de journaliste agricole avec courage et véritable satisfaction.

REVUE DE LA SEMAINE

La persévérance — Sous ce titre nous empruntons aux *Annales Catholiques* l'extrait suivant du *Courrier de Bruxelles*. Cet article, rempli de sérieuses réflexions et de précieux enseignements, s'applique à tous les pays où les catholiques ont à lutter contre le libéralisme et la libre pensée.

La persévérance fait dans tous les temps les grands hommes et les saints; elle assure au courage les triomphes d'ici-bas, et à la vertu les palmes immortelles. Sans elle, la prudence devient pusillanimité et la sagesse ne tend plus qu'à tourner les difficultés et les obstacles pour conquérir un repos intempestif. Si la persévérance fait défaut, les desseins les mieux conçus, les entreprises les mieux concertées n'aboutissent qu'à l'avortement. Celui-là seul qui persévère assure à ses entreprises temporelles le succès du temps, et à son âme la félicité des élus.

"Pour obtenir, dit Balmès, il faut vouloir, mais vouloir d'une volonté décidée, résolue, inébranlable, d'une volonté qui marche au but sans se laisser décourager par les obstacles ou les fatigues."

Cette vérité, que le Christ lui-même a consacré en proclamant ce divin oracle que la persévérance onfante le saint, avait été comprise par la sagesse du paganisme elle-même "Homo justus, inflexible dans ses principes, disait le poète romain, est sourd à la voix séditionne d'un peuple égaré qui conseille le crime. En vain un tyran le menace de son regard farouche; en vain l'Auster soulève contre lui les flots de l'Adriatique; la main puissante de Jupiter s'arme en vain de son tonnerre... Que l'univers s'ébranle autour de lui, ses débris le frapperont sans l'ébranler."

Quelles leçons! et de combien de victoires elles seront la source, si, nous catholiques, nous savons les faire passer dans nos actes! A temps et à contre-temps, ceux qui tiennent une plume doivent persévérer dans l'affirmation des principes, déjouer tous les compromis et toutes les réconciliations entre les

vérité et l'erreur, entre le droit et l'usurpation. Que de choses cette constance dans l'affirmation n'a-t-elle pas sauvées déjà et ne sauvera-t-elle pas encore dans l'avenir ! Où en serions-nous, s'il fallait nous accommoder des expédients, des avantages d'un jour, des habiletés d'un instant ? Que reste-t-il encore à sauver une fois qu'on a abandonné la vérité qui seule est, par qui tout subsiste et qui fait les convictions ? Où en serait la question scolaire en Belgique, si notre clergé n'avait puisé sa force et son dévouement dans l'affirmation maintes fois répétée des enseignements des Papes et de l'Épiscopat ? Son courage n'aurait-il pas cent fois faibli devant l'œuvre immense qu'il a entreprise, et nos écoles ne seraient-elles pas tombées comme ces châteaux de neige aussitôt renversés qu'édifiés par les mains d'une troupe d'enfants capricieux et changeants ? Sans doute la persévérance pourrait dégénérer en obstination, ce défaut très grave qui ferme l'oreille à tous conseils. Toutefois, les dangers de l'obstination sont cent fois moins grands encore que ceux de l'inconstance, même des concessions sempiternelles : si l'une nous aveugle en concentrant nos facultés sur un seul point, l'autre énerve ces facultés, soit en les laissant oisives, soit en les appliquant, avec une mobilité sans repos, à mille objets divers. L'inconstance nous rend incapable de terminer une entreprise ; elle cueille le fruit avant sa maturité ; elle recule devant le plus faible obstacle : une fatigue légère, un léger péril lui font peur ; elle nous livre à la merci de toutes les passions, de tous les événements, de tout homme qui peut avoir intérêt à nous dominer.

Persévérons donc, dans la lutte actuelle, à proclamer la vérité intégrale, les droits de l'Église et du Christ sur la société. Cette persévérance à affirmer la vérité, fruit elle-même de la vérité, nous unira, nous fortifiera et nous assurera sur nos adversaires un avantage immense. Nous serons plus forts qu'eux, plus persévérants et par conséquent victorieux, parce que nous savons ce que nous voulons. Notre force est dans la vérité et notre victoire dans la persévérance à défendre et à affirmer la vérité. Parmi nos ennemis, au contraire, il n'y a et il ne peut y avoir nul accord, nulle union et, conséquemment, nulle force, excepté pour détruire. S'agit-il d'édifier, aussitôt ils se divisent. Leur force est stérile comme celle des tempêtes ; elle abat, elle dévaste, mais elle n'a point de vie et ne saurait en donner. Le triomphe éphémère des gueux, c'est le triomphe de l'ouragan ; il passe, il sème des ruines que les catholiques seuls pourront relever par la persévérance ou prévenir par elle.

Que tous les catholiques dignes de ce nom s'unissent donc de plus en plus étroitement dans la persévérance ! Persévérez à répandre la vérité, à déjouer les pièges de l'erreur, persévérez à donner son or et son temps pour sauver les âmes des enfants ; persévérez à affronter les avanies de l'enquête et les sourds murmures d'une humaine et pusillanime prudence ; voilà le rôle des catholiques, voilà le devoir qu'il leur faut remplir. C'est cette persévérance qui formera des citoyens ardents à sauver la société menacée, des catholiques sages de sauver leurs âmes.

Les "Annales Catholiques," revue hebdomadaire publiée à Paris par M. J. Chantrel, chevalier de l'ordre de Saint Grégoire le Grand.—Nous lisons dans ce journal, numéro du 25 novembre dernier :

"Un de nos abonnés du Canada nous écrit de ce pays :

"Continuez, s'il vous plaît, à m'adresser vos *Annales Catholiques*, qui non seulement m'instruisent et m'intéressent, mais aussi me préparent à la lutte. Notre catholique Canada ne ressent que trop le contre-coup des doctrines perverses des libres penseurs du vieux monde. Avant longtemps, nous aussi nous aurons nos combats. Le clergé a encore une grande influence ; mais on travaille avec rage à amoindrir cette influence auprès du peuple. Ici, comme ailleurs, la franc maçonnerie fait des efforts inouïs. Nos franc-maçons se cachent encore. Que Dieu veuille qu'ils ne soient jamais démasqués, et qu'ils soient, au contraire, toujours obligés de se cacher."

Comme lecteur assidu des *Annales Catholiques* depuis sa fondation (onze années), nous croyons de notre devoir de publier ici le témoignage bien mérité qu'un de nos compatriotes vient d'adresser au directeur de ce journal, M. J. Chantrel. C'est bien là ce que pensent et qu'éprouvent tous ceux de nos compatriotes qui lisent ce journal. Nous voulons bien croire que le nombre de francs-maçons dans notre pays est très limité ; mais d'un autre côté ce que nous ne pourrions contredire, c'est que malheureusement ceux qui font l'œuvre des francs-maçons sont que trop nombreux parmi nos compatriotes. C'est par la lecture d'un journal comme les *Annales Catholiques*, que nous apprendrons à nous tenir sur nos gardes et à ne pas faire cause commune avec les membres occultes de la franc maçonnerie.

Nous souhaitons à M. Chantrel de nombreux abonnés dans notre pays, pour le récompenser des services signalés qu'il rend à la religion et à son pays qui nous est cher, puisqu'il est le berceau de nos aïeux. Nous voudrions voir son journal reçu dans toutes nos bibliothèques paroissiales : ce serait le moyen d'enrichir ces bibliothèques chaque année de quatre magnifiques volumes de plus de 600 pages chacun, pour la modique somme de vingt quatre francs pour une année d'abonnement à ce journal.

Conférences de Saint-Vincent de Paul.—Nous lisons, sous ce titre, dans la *Semaine religieuse* de Paris :

"Il y aura un demi siècle au mois de mai 1883, que Frédéric Ozanam fondait, avec quelques jeunes l'œuvre admirable des Conférences de Saint Vincent de Paul. La petite société est devenue une vaste association qui compte des membres non seulement en toutes les villes de notre France, mais aussi dans les principales cités catholiques de l'Europe et jusque dans les pays les plus reculés, en Amérique, en Afrique, en Asie. Le conseil général de la Société a voulu prévoir de quelle manière il conviendrait de célébrer ce glorieux anniversaire, d'y rendre grâce à Dieu d'un si rapide accroissement et d'y puiser une force nouvelle pour la période qui va commencer. Rien de plus chrétien et de plus touchant que les conseils qu'il donne aux conférences particulières. Il propose, pour le célébrer, au mois de mai 1883, des mesures afin de rendre grâce à Dieu de la fondation de la Société, afin de prier pour les membres défunts et pour ceux dont le zèle se serait refroidi. Il demande ensuite qu'une distribution plus abondante soit faite aux familles pauvres visitées par les Conférences, pour qu'elles prennent part à la joie de cet

anniversaire, et qu'une réunion plus solennelle soit célébrée à cette occasion. Enfin, il exhorte à fonder, dans les Conférences particulières, des œuvres qui n'y existent pas toujours : des Patronages, des Sainte-Familles, des Bibliothèques, des Catechismes. ”

Séance donnée au Collège de Ste-Anne, par les membres de l'Académie "St-Thomas d'Aquin."—Mercredi, le 13 décembre courant, nous assistions à la vingtième séance solennelle donnée par les membres de l'Académie "St-Thomas d'Aquin," qui n'admet comme membres que les élèves du Cours Classique, qui par un travail opiniâtre, une assiduité et une application constantes à l'étude, ont mérité d'appartenir à cette société d'émulation.

Le discours d'ouverture prononcé par M. Joseph Levasseur, président de l'Académie, nous a fait voir que chacun des membres prenait son rôle au sérieux, puisque la somme de travail accomplie depuis l'ouverture des classes dénotait une grande émulation de leur part. Ces jeunes académiciens se sont montrés en tout dignes de leurs devanciers ; ils ont fait tout ce qui était possible pour soutenir l'honneur de leur Société, et cela, au grand contentement de M. le Supérieur et à la satisfaction de MM. les professeurs dont ils ont suivi les bons conseils et profité largement de l'enseignement qui leur a été donné.

Comme l'a si bien dit le Président, " ce petit noyau d'académiciens est une troupe de diligentes fourmis qui ne souffre pas de frélons parmi elles, mais qui s'encouragent mutuellement dans le travail, chacun suivant la mesure de ses forces, afin d'amasser des trésors pour l'avenir. ”

Nous donnons ici la part de travail de chacun des élèves qui ont mérité d'être inscrits au " Cahier d'honneur. " Tous ne figurent pas comme membres de l'Académie, mais nous espérons que d'ici à la fin de l'année ils auront inscrit au " cahier d'honneur " assez de devoirs et de compositions non seulement pour être membres, mais pour obtenir tous les degrés conférés par l'Académie.

Classe de Physique.—M. Joseph Levasseur, 7 compositions en physique, 2 en astronomie ; M. Louis Bacon, 3 compositions en physique et 1 en astronomie ; M. Lucien Gauvreau, 1 composition en physique et 1 en astronomie ; M. George Têtu, 1 composition en physique, 1 en astronomie et 1 en philosophie ; M. Pierre Grondin, 1 composition en physique et 2 en astronomie ; MM. Arthur Collet, Paul Caron et Eugène Hudon, 3 compositions en astronomie ; MM. Alphonse Blanchette et Joseph Dumais, 2 compositions en philosophie.

Mathématiques.—M. Alphonse Pouliot a inscrit au " Cahier d'honneur " 5 compositions en philosophie et 2 en mathématiques ; M. Auguste Taschereau, 3 en philosophie ; M. Gustave Verreault, 1 en philosophie et 1 en mathématiques ; M. Edouard Richard, 2 en mathématiques ; MM. Arthur Lavoie, E. Bourgault, Emile Poirier et Charles Caron, chacun une composition en mathématiques.

Classe de Rhétorique.—M. Narcisse Degagné, un thème latin, 2 compositions françaises, 1 version grecque et une mention honorable ; M. Silvio Pelletier, 1 thème latin, 2 discours français, 1 version latine, 1 version grecque et une mention honorable ; M. Joseph Têtu-Bertrand, 2 discours français, 1 version latine et une mention honorable ; M. Adolphe Guy, 1 version grecque.

Classe de Belles-lettres.—41 devoirs ont été inscrits au " Cahier d'honneur " par MM. Téléphore Roy, Arsène Hudon, Edouard Bernier, Salluste Richard, Georges Carroll, Alphonse Sirois, Edouard Provençal, Alexis Ancil et Magloire Picard.

Classe de Versification.—Des dix-neuf couronnes offertes par MM. les versificateurs, 11 ont été méritées par M. Ludger Dumais, 3 par M. Victor Vézina, et 5 par M. David Pellerin.

Classe inférieure de grammaire latine.—Huit thèmes latins ont été inscrits au " Cahier d'honneur, " 5 par M. Edouard Tremblay, 1 par M. Philippe Roy, 1 par M. Régis Gagnon, et 1 par M. Joseph Lapointe.

A cette même séance, MM. Ludger Dumais et Victor Vézina ont été promus au grade de *Candidats*, et MM. Emile Poirier, Arsène Hudon et Téléphore Roy *académiciens*.

Membres actuels de l'Académie.—*Académiciens* : MM. Joseph Levasseur, président ; Alphonse Pouliot, vice-président ; Joseph Têtu-Bertrand, secrétaire ; George Têtu, scrutateur ; Auguste Taschereau, censeur ; Louis Bacon, Lucien Gauvreau, Edouard Richard, Gustave Verreault, Charles Vézina, Emile Poirier, Narcisse Degagné, Silvio Pelletier, Arsène Hudon et Téléphore Roy.—*Candidats* : MM. Arthur Lavoie, Léonard Benoit, Edouard Bernier, Ludger Dumais et Victor Vézina.—*Aspirants* : MM. Eugène Hudon, Alphonse Blanchette, Eugène Bourgault et Alphonse Sirois.

Pendant la séance MM. Narcisse Degagné, Edouard Bernier et Ludger Dumais nous ont vivement intéressés par la lecture de compositions françaises, et M. Lucien Gauvreau par une dissertation sur l'astronomie. M. Auguste Taschereau a très bien déclamé une poésie de M. Octave Crémazie, ayant pour titre : " Les morts. " La bande, sous la direction de M. l'abbé L. O. Tremblay, a exécuté les meilleurs morceaux de son répertoire, entremêlés de chants avec accompagnement de piano par MM. Auguste Taschereau et Joseph Lapointe.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DU BLÉ-D'INDE (*Suite*).

Semilles.—On sème généralement le blé d'inde depuis le 15 mai jusque pendant la première semaine de juin. Le blé-d'inde étant une plante très délicate, craignant les gelées tardives du printemps, on ne peut le semer plus tôt et attendre que les gelées ne soient plus à craindre. On ne doit pas non plus en retarder la semaille, parce que le blé d'inde aurait trop de difficulté à mûrir.

En général plus on sème le blé-d'inde tard, plus le produit est faible.

On doit choisir la semence avec grand soin, en prenant les plus beaux épis produit par les tiges les plus vigoureuses ; on les débarrasse de leurs enveloppes et on les accroche dans un endroit sec, à l'abri de l'humidité. On ne doit égrainer le blé-d'inde destiné à la semence que lorsque le temps des semilles est arrivé. Quelques cultivateurs ont pour habitude de ne prendre pour la semence que les grains du milieu des plus beaux épis de blé-d'inde, rejetant ceux des deux bouts, parce que les grains sont moins bien conformés et moins vigoureux.

Dans tous les cas, aussitôt après l'égrainage et immédiatement avant le semis, on fait tremper le blé-d'inde dans de l'eau, ou mieux dans une petite lessive très-douce. Il faut laisser tremper les grains pendant douze heures. Tous les grains qui ne sont pas de bonne qualité surnagent à la surface de l'eau, et on les enlève parce qu'ils ne sont pas propres à la semence.

Il serait très bon d'assécher le blé-d'inde avec du plâtre réduit en poudre. Ce plâtre fournit au blé d'inde une excellente nourriture.

Il y a diverses pratiques employées pour répandre la semence du blé-d'inde sur la terre ; la plus simple consiste à suivre la charrue et à jeter, à environ trois

ou quatre pieds de distance, quatre à cinq grains de blé d'inde, que le rayon suivant recouvre. Le meilleur, quoique le plus coûteux, est de faire de petites fosses en quinconce, avec la houe, à la distance précitée, et d'y mettre le même nombre de grains, qu'on recouvre en faisant la fosse suivante. Dans beaucoup de lieux, on sème à la volée et on enterre avec la herse; mais cette méthode a le double inconvénient de ne pas espacer également les grains et de ne pas les enterrer assez profondément, inconvénient très-grave.

Il résulte d'expériences exactes et faites dans la vue de savoir positivement à quelle profondeur les grains de blé d'inde devraient être enterrés, que plus ils étaient près de la surface et plus tôt ils levaient, et plus étaient vigoureux les plants qu'ils fournissaient: un pouce dans les terres fortes, et un pouce et demi dans les terres légères sont la profondeur convenable.

Dans beaucoup de lieux, on sème le blé d'inde fort épais, et à chaque binage on éclaircit le plant pour le donner au bétail; mais cette pratique est nuisible, quelque précaution qu'on prenne, à la récolte principale, parce que toute plante qui souffre dans sa jeunesse ne peut se développer aussi bien que celle qui a joui de circonstances aussi favorables que possible.

Le blé d'inde sort d'autant plus promptement de terre qu'il fait plus chaud et que la terre est humide; lorsque la graine a été trempée dans l'eau, il ne faut que cinq à six jours pour que la plantule se montre.

On n'entre point dans le champ tant qu'il y a des gelées à craindre, mais dès que le jeune plant a acquis trois pouces de haut il faut l'éclaircir, c'est-à-dire arracher tous les pieds les plus faibles parmi ceux qui ne sont pas à deux pieds au moins les uns des autres; nous disons au moins, car dans les sols très fertiles trois pieds ne sont pas souvent de trop.

On calcule qu'un minot de graines suffit pour un arpent. Ils se trompent grossièrement les cultivateurs qui croient que plus ils auront de pieds et plus leur récolte sera abondante. Tous ceux de ces pieds qui n'auront pas assez d'espace pour étendre leurs racines latérales au loin, pour que l'air ne circule pas librement autour de leur tige, pour que les rayons du soleil ne les frappent pas directement, donneront point ou peu d'épis, ou des épis petits et courts. Par tout où nous avons vu cultiver du blé d'inde, nous avons pu remarquer ce fait: partout les pieds isolés donnaient trois, quatre ou cinq épis, tandis que ceux qui étaient pressés n'en offraient qu'un ou deux; cependant il ne faut pas d'excès: car des pieds trop écartés obligent, lorsqu'on n'établit pas d'autres cultures dans leurs intervalles, à des labours inutiles, et des pieds raisonnablement rapprochés entretiennent une favorable humidité à la surface de la terre, se soustiennent contre les efforts des vents qui causent souvent de grands ravages.

Les lignes de blé d'inde doivent être assez espacées pour que les instruments de culture puissent passer entre elles pour faire le sarclage et le renchaussage. Ces deux opérations sont d'une absolue nécessité. Il faut détruire les mauvaises herbes et bien enterrer le collet de la tige, si l'on veut que cette plante donne des produits abondants. Ces travaux peuvent être exécutés à la main, mais ce n'est que lorsqu'on cul-

tive qu'une petite étendue de terrain en blé d'inde. Tandis que sur une étendue considérable, le sarclage et le renchaussage du blé d'inde deviennent trop coûteux, dans ce cas il convient d'exécuter ces travaux au moyen d'instruments pouvant faire les travaux avec plus de célérité.

Lorsque le blé d'inde atteint une longueur assez considérable, il lui faut plus d'air que pour celui qui reste ras de terre.

Soins pendant la végétation.—Les principaux soins que le blé d'inde doit recevoir pendant sa végétation sont le sarclage, le renchaussage, le binage, l'onlèvement des rojetons.

Le premier binage doit être peu profond et ménagé de manière que les pieds ne soient ni blessés avec la houe, ni écrasés par les pieds des ouvriers. Quelques agronomes ont proposé de donner ce binage, ainsi que les autres, avec la charrue, dans les plantations où les pieds sont placés en rangées régulières ou en quinconce; mais toujours ou apercevra, à la récolte, combien ce moyen, quoique plus économique en apparence, est peu avantageux: nous en dirons la raison plus bas. Ce premier binage, ainsi que tous les autres, doit être, autant que possible, fait dans un temps humide et après la pluie; son principal objet est de détruire les mauvaises herbes, d'ameublir la terre, de la rendre plus apte à recevoir et à communiquer aux racines les influences atmosphériques.

Dans quelques endroits, en faisant ce premier binage, on repique, dans les places vagues, les pieds arrachés dans les places trop garnies, et ce, en faisant un trou avec un plantoir; mais ces pieds ainsi repiqués viennent rarement aussi beaux que les autres, et leurs épis avortent souvent.

Le second binage a lieu lorsque la plante a acquis environ un pied de hauteur; il ne diffère du premier qu'en ce qu'on rapproche la terre des pieds du blé d'inde; on les *butte*, on les *chausse*, pour nous servir des expressions techniques, c'est-à-dire qu'on élève un petit monticule autour de chacun de ces pieds.

La raison de cette pratique est que la tige du blé d'inde est articulée, que ses articulations sont très rapprochées à la base, et qu'il sort de toutes, lorsqu'on les met en terre, de nouvelles racines traçantes, qui augmentent d'autant plus la masse de la sève circulante, qu'elles agissent dans une terre plus divisée et plus perméable à l'air. On ne saurait donc fuir les buttes trop élevées.

C'est parce qu'on ne peut pas aussi bien butter ou chausser les pieds avec la charrue, que les binages qu'on fait avec elle sont inférieurs à ceux faits à la houe.

Le troisième binage s'exécute lorsque les fleurs sont près de se développer; on perdrait à attendre qu'elles le fussent, et encore plus après qu'elles sont passées. Ce binage n'a pas besoin d'être aussi profond que le précédent, il suffit de gratter la terre pour détruire les mauvaises herbes et d'élever jusqu'à six à huit pouces, avec la terre de ce grattage, les buttes déjà existantes autour de chaque pied. Beaucoup de cultivateurs le négligent, mais bien à tort.

Les buttes ne doivent pas être terminées en pointe, mais aplaties, même un peu excavées autour de la tige, afin de donner aux eaux pluviales les moyens d'arbrer toutes les racines.

Il convient de ne pas oublier de faire l'extirpation pendant le second et le troisième binages, de toutes les pousses latérales qui se seraient développées sur les pieds, parce que ces pousses affaibliraient les pieds et empêcheraient les épis de se former.

On se refuse assez généralement à un quatrième binage; mais il n'est pas moins utile, pour augmenter le grossissement du grain et débarrasser le champ des mauvaises herbes; dans ce cas on doit le faire avant l'époque où le grain commence à se solidifier.

La graine de blé-d'inde est d'autant plus abondante sur les épis, que la chaleur et l'humidité ont agi plus simultanément sur les pieds. Lorsque la première seule se fait sentir, les épis sont petits; lorsque la seconde domine, toute la sève se portant dans les feuilles, il n'y a presque pas d'épis: c'est surtout à l'époque de la floraison que les circonstances favorables sont importantes. Un temps froid et humide, une pluie longtemps prolongée, occasionnent l'avortement d'une partie plus ou moins grande des grains. Il n'y a point d'industrie qui puisse empêcher cet effet; cependant les cultivateurs prudents, pour diminuer les chances de cette nature, sèment leur blé d'inde à trois reprises différentes, c'est-à-dire à huit ou dix jours de distance, afin qu'il ne fleurisse pas à la même époque, et cette pratique est très recommandable.

Dans le but de hâter la maturation du blé d'inde, et en même temps de donner à l'épi une mouture plus abondante, quelques cultivateurs ont l'habitude de couper la partie supérieure de la plante, c'est-à-dire de l'épéter. Mais pour obtenir le but qu'on se propose, on ne doit faire cette opération que lorsque la tête du blé d'inde n'est plus nécessaire. En effet, en coupant le sommet des tiges du blé d'inde, on forme une très large plaie dans la direction de la sève, plaie qui occasionne une déperdition considérable de cette sève pendant plusieurs jours; ensuite on prive la plante de l'influence des deux ou trois feuilles supérieures. La théorie, en conséquence, s'oppose à cette pratique, ainsi qu'à celle, bien plus générale encore, d'arracher la plus grande partie des feuilles avant la maturité complète du grain; il est donc nécessaire de retarder cette opération le plus possible, quoique ce retard nuise à la qualité des feuilles, qui deviennent plus dures et moins savoureuses à mesure qu'elles approchent de la caducité.

Récolte du blé-d'inde.— On reconnaît que le blé-d'inde est mûr, lorsque les enveloppes de l'épi sont blanches et qu'elles commencent à s'ouvrir. Mais la complète maturité du blé-d'inde ne s'opère que lorsque le grain est devenu dur et qu'il présente une cassure vitreuse.

Comme le blé-d'inde n'est pas exposé à s'égrainer, on peut le laisser mûrir sur tige; seulement si le temps est humide il est exposé à moisir dans l'épi, de sorte qu'il est toujours bon de hâter un peu la récolte.

La récolte du blé-d'inde se fait en cassant les épis, et comme ce travail n'est pas très fatigant on peut y employer des femmes et des enfants. A mesure que les épis sont cassés on les débarrasse de leurs enveloppes; il faut faire ce travail immédiatement, autrement le blé-d'inde chaufferait et l'on perdrait sur la qualité du produit. C'est lorsqu'on ôte ces enveloppes

que l'on choisit les épis qui devront donner la graine de semence. Après cet effeuillage, on met le blé-d'inde dans un endroit sec et à l'abri de l'humidité et des rongeurs.

C'est ici le cas de parler de la culture du blé-d'inde comme fourrage, culture très avantageuse lorsqu'on sait la diriger avec soin et convenablement.

Dans leur jeunesse, les feuilles, et surtout les tiges de blé d'inde, contiennent une si grande quantité de mucilage sucré, que tous les animaux herbivores les aiment avec passion; aussi leur usage habituel les engraisse-t-il promptement et leur donne-t-il une chair d'un excellent goût; aussi leur en faut-il moins que d'aucune autre sorte de nourriture pour les entretenir en bon état. Partout, et surtout dans les pays chauds, où les fourrages sont souvent rares, on les nourrit une partie de l'année avec des feuilles et des tiges de blé-d'inde.

C'est principalement sur les champs qui ont porté de l'orge, ou autre récolte hâtive, qu'il devient fructueux de semer du blé-d'inde.

Le semis du blé d'inde pour fourrage se fait sur un seul labour et à la volée. On répand huit à neuf minots par arpent; car le plant peut être très dru sans inconvénient, pourvu qu'il n'y ait pas excès, et le semeur doit se diriger en conséquence.

On coupe ordinairement au moment où les panicules des fleurs mâles sortent de leurs enveloppes, quelquefois cependant plus tôt ou plus tard, selon les convenances.

Le blé d'inde ainsi coupé se dessèche comme le foin, seulement il faut un temps considérable, à raison de la grande épaisseur des tiges et du suc muqueux dont elles sont remplies; celles de ces tiges qui sont trop dures sont écrasées avec un maillet au moment de la consommation.

Dans les plantations destinées à la production du grain, il se trouve toujours des pieds échappés au premier éclairci, par conséquent trop voisins les uns des autres; il en est d'autres, et malheureusement souvent en trop grand nombre, qui ne donnent pas d'épis. Il est bon de supprimer les uns et les autres, dès qu'on les reconnaît, pour augmenter la masse des fourrages et donner plus d'air à la plantation. Il en est de même des épis tardifs ou surabondants; mais ces épis pouvant difficilement se dessécher, doivent être donnés en vert aux animaux, surtout aux vaches, dont ils augmentent considérablement le lait.

Maladies des animaux.

Les causes les plus ordinaires des maladies chez les animaux sont l'usage de mauvais aliments et de mauvaise eau, l'impureté des lieux où on les tient renfermés. En prévenant ces causes, on évite beaucoup de maladies.

La mauvaise nourriture est très pernicieuse aux bestiaux; il faut donc se garder de les nourrir avec des grains et des fourrages moisissés ou fermentés. Les cultivateurs doivent s'efforcer, s'ils sont dans la nécessité d'offrir à leurs animaux ces sortes d'aliments, de les assainir. Pour cela, on fait sécher fortement ces fourrages et ces grains, les aérer en les secouant et en les agitant de diverses manières, les saler avec

du sel de cuisine, dans la proportion d'une livre environ par quintal de fourrage ou de grains, ou on les mêle avec d'autres aliments.

Le fourrage qui porte immédiatement sur le plancher qui recouvre les étables, et celui qui porte sur la terre dans les *tasseries*, ne sont pas considérés comme sains et on ne doit en user qu'avec les précautions que nous venons d'indiquer.

Les eaux trop près des étables fournissent un mauvais breuvage, à cause du fumier qu'elles tiennent en dissolution. D'ailleurs les animaux n'en boivent que lorsque la soif les y force; il en est de même des eaux bourbeuses.

Parmi les causes de maladies chez les animaux, la première est sans contredit l'altération de l'air dans les étables. Un homme, un animal, une plante ne peuvent que languir et périr à la fin, s'ils vivent ou végètent au milieu d'un air vicié. Il est difficile de persuader de cette vérité le commun des cultivateurs, au moins quant à ce qui regarde leurs bestiaux. Leur aveuglement ou leur négligence sur ce point est pour eux annuellement une source de pertes considérables.

Le cultivateur qui tient à éviter la peste des animaux, doit d'abord disposer convenablement son étable, sa bergerie et son écurie de manière qu'ils ne soient pas humides. Il doit les aérer et pratiquer, s'il est nécessaire, des ouvertures pour renouveler l'air. Cette précaution n'est pas nécessaire pendant les froids de l'hiver, mais elle est indispensable au printemps, surtout lorsque les miasmes se développent. Les pavés doivent être nettoyés avec soin et les fumiers enlevés. Les bestiaux ne doivent jamais être dans cette fange qui se forme quelquefois par le séjour du fumier et de l'urine sous leurs pieds. Il faut surtout, lorsqu'on le peut, leur fournir une abondante litière.

On verrait ici des précautions qu'on prend en certains pays, en Hollande par exemple, pour tenir les étables propres et par là prévenir les épizooties. Les murs sont crépis et blanchis avec soin; on lave les auges, les mangeoires, les râteliers, même les pavés. Malgré ces précautions, si une odeur forte s'y fait sentir, on fait sortir les bestiaux et on procède à l'assainissement de l'étable par des fumigations, en y répandant de l'eau chlorurée, etc. Avec de tels soins les animaux sont rarement malades.

Ce serait sans doute trop demander à nos cultivateurs que de leur proposer de prendre semblables soins à l'égard de leurs animaux. L'exemple de ces peuples si avancés en agriculture, leur montre cependant combien la propreté est essentielle à l'entretien des animaux. Lorsqu'un animal meurt ici, par une cause inconnue, on dit: "Il est mort de mauvaise maladie." Cette dénomination, comme l'on voit, est générique, car il n'y a guère de *bonnes* maladies. Il serait plus correct de dire: "Il est mort par suite des miasmes qui se sont élevés des ordures au milieu desquelles il vivait."

Toutefois quelque soit la cause de la maladie inconnue qui vient d'attaquer un animal ou plusieurs animaux à la fois, la prudence exige d'isoler l'animal ou les animaux malades, et de les placer dans un lieu bien aéré. Il faut empêcher toute communication entre les animaux atteints de maladie et ceux qui ne le sont pas; laver et boucher à différentes reprises

les animaux malades, de même que ceux qui ont été en communication avec eux. Les personnes qui touchent ou soignent les animaux malades ne doivent pas, sans nécessité, porter la main à la bouche, à l'anus ou à la vulve de ces animaux, et s'en abstenir entièrement s'ils ont au bras ou à la main quelque écorchure. Si du pus, de la bave, du sang, etc., sont tombés sur la peau, on doit laver la partie avec du vinaigre et de l'eau. Si on se blessait, il faudrait promptement faire saigner la plaie et la cautériser profondément avec du nitrate d'argent (pierre infernale). C'est le moyen d'éviter pour soi-même des maladies trop souvent mortelles.

Nous ne saurions terminer cet article sans dire un mot d'une maladie très-commune chez les animaux, qu'on nomme *météorisation* ou *gonflement*. C'est encore une maladie qu'on appelle "mauvaise maladie," produite par ce qu'on appelle acide carbonique, qui se développe quelquefois dans l'estomac des animaux qui vivent d'herbes, lorsqu'ils ont mangé une certaine quantité de fourrages frais, surtout du trèfle, des pois, etc. Les gaz résultant de la fermentation des aliments distendent si prodigieusement l'estomac des animaux atteints qu'ils périssent promptement, si l'on ne se hâte de leur donner du secours.

On rapporte un fait de cette maladie traité par un charlatan, qui nous fait voir le danger qu'il y a d'avoir recours à ces charlatans qui ne connaissent pas le premier mot de la science vétérinaire. Le patient était un cheval; la météorisation passa pour colique; le charlatan aux chevaux appliqua à celui-ci des poêles à frire rougies au feu sur le ventre. Bien entendu que le cheval trépassa.

Une opération hardie qu'on a tentée quelquefois est de faire avec un couteau une ouverture à l'abdomen (au ventre) pour ouvrir un passage au gaz. Cette opération guérit bien l'animal de la météorisation il est vrai, mais c'est trop souvent pour le faire périr des suites de la blessure. Le meilleur remède est l'ammoniaque, qu'on trouve dans toutes les pharmacies; on en mêle une cuillerée à un verre d'eau, et l'on fait avaler ce mélange à l'animal. L'animal est ordinairement bien une heure après avoir pris ce remède, si le mal n'était pas trop avancé.

Si l'on ne pouvait pas se procurer de l'ammoniaque, de l'eau fortement vinaigrée ou de l'eau de chaux légère pourraient être employés avec succès.

Engraisser les moutons pendant l'hiver

1o. Un excellent moyen d'engraisser les moutons pendant l'hiver est de commencer de bonne heure dans le mois de décembre à donner tous les jours, pendant deux mois, à chaque mouton que l'on désire engraisser, une livre de gaudriole en addition à la paille qu'ils reçoivent.

2o. Si on leur donne du bon foin, on peut réduire en proportion la nourriture qu'ils reçoivent en surplus.

3o. Soignez régulièrement. Les moutons profiteront mieux de la nourriture qu'on leur donne régulièrement que de médiocre qualité, quoiqu'elle soit de meilleure qualité et donnée à des heures irrégulières. D'après des expériences, on croit qu'il est mieux de donner trois repas aux moutons: le matin, le midi et

le soir. Cependant plusieurs éleveurs sont d'avis qu'il est préférable de ne leur donner qu'un seul repas. Quand on leur donne trois repas, il convient de leur donner le troisième repas bien auparavant la noirceur 40. On ne doit pas oublier de faire usage du sel à l'égard des moutons. Il est reconnu que le sel ne leur est pas aussi nécessaire en hiver qu'en été; cependant il importe de leur en donner au moins une fois par semaine.

Le soin des harnais.

Un harnais qui a été sur le dos d'un cheval pendant plusieurs heures, durant les chaleurs ou par un temps de pluie, devient humide; s'il n'est convenablement nettoyé, le dommage causé au cuir par cette humidité est irréparable. Si, après qu'on a enlevé le harnais dans cette condition, il est accroché sans aucun soin, les traits et les guides deviennent noueux, la selle et la bride restent tordues; le cuir lorsqu'il est sec revient à la forme que lui avait donné son état d'humidité, et lorsqu'on veut redonner au harnais sa première forme, le cuir et la couture en souffrent. On ne peut dans ce cas donner au harnais sa souplesse ordinaire, qu'on le frottant avec de l'huile ou de la graisse. L'eau cause du dommage au harnais, mais le dommage fait par la vase et l'humidité saline de l'animal est encore plus considérable. La vase en séchant absorbe la graisse et ouvre les pores du cuir par lesquels s'infiltré l'eau, tandis que le caractère salin de la perspiration du cheval brise le cuir et les coutures du harnais. Afin de donner plus de durée aux harnais, de les tenir en état de conservation, tout le cuir doit être lavé et huilé immédiatement après qu'il a été soumis à l'humidité ou salin par la vase. Si un harnais est complètement nettoyé deux fois par année, et chaque fois qu'il a été exposé à recevoir de l'humidité ou sali par la vase, le cuir conservera sa souplesse et sa force pendant plusieurs années.

Choses et autres.

Le denier de la colonisation.—Il est étonnant de voir les grands résultats que les petits moyens peuvent produire quand ils sont mis en œuvre par l'association. Le denier de saint Pierre procure au souverain Pontife une grande partie des ressources nécessaires au Saint-Siège pour l'administration de l'Eglise universelle. L'obole de la Propagation de la Foi soutient les missions lointaines. Le petit sou de la Sainte Enfance, arrache tous les ans des milliers d'enfants à la mort éternelle. Notre siècle si fier des progrès modernes n'a rien produit de plus grand que ces merveilleuses inventions de la charité.

Grâce à M. le curé Labelle, nous avons de plus dans notre province le denier de la colonisation. L'œuvre est encore à ses débuts, et déjà, elle donne d'excellents résultats. Pour devenir plus féconde encore et produire des fruits merveilleux, elle n'a besoin que d'être connue et propagée. Qui pourrait se flatter d'être bon canadien, s'il ne s'intéressait aujourd'hui à la colonisation et n'apportait son obole au fond qui doit servir à la construction des chapelles, à l'entretien du prêtre et à l'ouverture des chemins dans les paroisses naissantes? Il s'agit ici d'une œuvre religieuse non moins que patriotique. Aider au défrichement et à la fondation de nouvelles paroisses dans les cantons du Nord, c'est à la fois agrandir notre patrie et étendre le règne de la religion; c'est détourner nos canadiens de l'émigration, c'est arracher des milliers d'âmes à la contagion des Etats-Unis, c'est assurer à notre peuple des éléments de vitalité qui dans un avenir prochain doubleront sa force et son influence au milieu des nationalités étrangères. Et qu'on y songe bien, voilà la grande œuvre que le modeste denier de la colonisation peut accomplir, s'il prend dans le pays les déve-

loppements nécessaires. Nous sommes plus d'un million de canadiens-français; à ce compte un centiu par année donnerait \$10,000; 10 centius donneraient \$100,000. Avec de pareilles ressources, jointes aux octrois du Gouvernement, calculez ce que l'on pourrait ouvrir de chemins, construire de chapelles, entretenir de missionnaires et par là créer de nouvelles paroisses. Le moins que l'on puisse dire, c'est que toute la région des Laurentides se coloniserait en moins de vingt années et qu'une nouvelle ère de grandeur se livrerait pour le peuple Canadien-français.

Eh bien! que l'on travaille donc partout à exploiter l'immense ressource qui nous est offerte. Nos évêques nous prêchent sur ce point de paroles et d'exemple: à nous d'écouter, de comprendre et d'agir. Il faut que le denier de la colonisation se propage, qu'il devienne populaire, qu'il entre dans les mœurs; il faut qu'il se compte à l'avenir non plus par centaines, mais par milliers, par centaines de milliers de piastres. L'avenir est là, je veux dire l'avenir de la colonisation qui assure l'avenir de la province de Québec et du peuple Canadien-français.—*Le Nord.*

Recueil de recettes, suivi du MÉDECIN A LA MAISON. Bello brochure in-12, imprimée par M. Léger Brousseau, Québec.—Ce livre, compilé par M. Antoine Langlois, renferme des recettes de la plus haute importance et de la plus grande utilité pour les familles.

Rien ne saurait mieux démontrer le mérite et l'importance de cette publication, que la reproduction du sommaire qui suit:

Un extrait de Cuisine.—Manière de faire différents Bouillons, Soupe à la purée de divers légumes, le Boudin, la Saucisse, le Fromage, le Cervelas, l'Andouille, le Petit Salé.—Manière de faire toute espèce de Pâtisseries, d'Entronets Sacrés, Confitures, Sirops.—Manière de cuire toute espèce de Poissons.—La conservation du Gibier, des Viandes, du Poisson, des Œufs, du Beurre, du Lait, des Légumes.—Salaison des Viandes, du Jambou, du Beurre—Blanchissage et Repassage du Linge—Entretien des Vêtements—Maladies et indispositions—Pharmacie de Ménage.

En vente au détail chez les principaux libraires, et en gros chez l'éditeur M. Antoine Langlois, 9 rue Buade, Québec. Prix au gros: \$15.00 pour cent exemplaires. En détail: 25 cts par exemplaire.

Le bon cultivateur.—Il réfléchit beaucoup et la réflexion lui apprend que le grand secret de l'économie rurale est de ne rien laisser perdre, d'acheter peu et de vendre beaucoup. La terre, bien ou mal cultivée, décide de la richesse ou de l'indigence d'un pays; car la culture de la terre est l'origine et le principe de toutes les richesses dont jouissent les hommes.

Pensées.—Il y a deux choses auxquelles il faut se faire, sans peine de trouver la vie insupportable: ce sont les injures du temps et les injustices des hommes.

Le plus riche des hommes, c'est l'économiste; le plus pauvre, c'est l'avare.

Il n'y a personne qui ait plus d'ennemis dans le monde qu'un homme droit, fier et sensible, disposé à laisser les personnes et les choses pour ce qu'elles sont, plutôt qu'à les prendre pour ce qu'elles ne sont pas.

RECETTES

Fabrication du vinaigre avec de l'eau d'érable.

Faites bouillir l'eau d'érable jusqu'à ce qu'elle soit réduite de moitié, mettez ensuite cette eau réduite dans un baril, dans un endroit pas trop froid; au bout d'un mois et demi vous aurez du vinaigre passable, et au bout de trois ou quatre mois, vous aurez du vinaigre de première qualité.

Mettons que généralement quatre gallons d'eau d'érable donnent une livre de sucre, dont le plus haut prix sera de dix centius, quatre gallons d'eau d'érable vous donnent deux gallons de vinaigre, dont le moindre prix vendu en gros sera de vingt centius, vous gagnerez les trois quarts au change. Mettez encore que vous sauvez la moitié de la dépense du bois pour faire bouillir, la moitié du temps et vous sauvez tous les risques de gâter votre eau en la réduisant au degré exigé pour la mettre au sucre.

En faisant moins réduire l'eau, le vinaigre prend plus de temps à se faire et est moins bon.

Lorsqu'on n'a pas d'eau d'érable à sa disposition, on prend du sucre du pays qu'on fait dissoudre dans une quantité d'eau convenable et suivant le procédé que nous venons d'indiquer. La proportion est d'une livre de sucre pour un gallon d'eau.

Moyen de faire du café avec la betterave.

On lave et on racle un peu de betteraves crues ; on les coupe ensuite par petits morceaux carrés, gros au plus comme des dés à jouer. On les pose sur des claies et on les fait sécher au four après que le pain en est retiré, et à deux ou trois reprises différentes. Quand ces morceaux sont bien secs, sans être rôtis ni brûlés, on les rôtit comme le café dans une poêle destinée à cet usage. On les rôtit jusqu'à ce qu'ils aient une couleur brune ou un peu foncée ; on prend garde de ne pas les brûler ; on les verse sur une table et on les laisse se refroidir et s'afermir. Alors on les met dans le moulin à café et on les moud à l'ordinaire, puis, on se sert de cette poudre comme du véritable café, soit en versant de l'eau bouillante dessus à la chausso, ce qui est la manière, soit en la faisant bouillir dans la cafetière comme du café. On en met la même quantité : un peu plus n'y fait rien, mais il ne faut pas que la décoction soit trop forte.

La liqueur qu'on en tire est très limpide, a une couleur superbe de café et est bien supérieure à tout ce qu'on a tenté jusqu'à présent pour imiter le café. Elle est surtout très claire, d'une couleur superbe.

On sent bien que ce n'est pas du véritable café ; mais en faisant un bon café ordinaire, en le tirant au clair et en mêlant deux tiers de liqueur, on aura de la peine à s'apercevoir de ce petit goût de caramel qui le distingue.

Comme cette liqueur est très salubre, très agréable et pas du tout coûteuse, on ferait bien de s'en servir, ou au moins d'en faire l'essai. Si vous trouvez ce breuvage satisfaisant au goût, rien n'empêche que vous puissiez le substituer souvent au thé qui est assurément plus coûteux et parfois dangereux à la santé, si le thé n'est pas de bonne qualité.

A. JOSEPH & SONS
IMPORTATEURS ET MARCHANDS
D'ÉPICERIES, LIQUEURS, ETC.
QUÉBEC.

Depuis que le feu a détruit leur établissement, les soussignés ont ouvert leur Bureau au coin de la Côte de la Montagne et de la rue Notre-Dame, vis-à-vis le Bureau du *Morning Chronicle*, à la Basse-Ville de Québec.

Ils ont constamment en vente : Whiskey, Rye, Sirop, Gin, Sucres, Raisins, Tabacs, Thé de meilleur choix, etc., etc.

A. JOSEPH & SONS
 Importateurs & Marchands, Québec.

21 décembre 1882.

Unique occasion de se former une
Bibliothèque à bon marché.

QUINZE POUR CENT DE REMISE sur tous les achats d'au moins six dollars des ouvrages de Théologie, Histoire, Littérature, Droit, etc., etc.

En établissant une manufacture de papier, nous avons décidé de nous occuper à l'avenir plus particulièrement de la papeterie, de la librairie classique et de piété pour la vente en gros seulement et de l'importation sur demande, et afin d'économiser le plus promptement possible notre fonds de livre et d'articles de détail nous ferons une grande réduction sur les prix sous forme d'escompte suivant l'importance des achats.

Demandez les Catalogues.

J. B. ROLLAND ET FILS

Libraires-Éditeurs 12 et 14 rue Saint-Vincent Montréal.

14 décembre 1882.

A VIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil de la Ville de Fraserville s'adressera à la Législature de Québec, à sa prochaine Session, pour la passation d'un acte pour amender et refondre l'acte d'incorporation de la dite Ville (37 Victoria, chapitre 47), et pour en obtenir des limites et des pouvoirs plus étendus, ainsi que pour les mieux définir.

M. DESCHENES,
 Secrétaire-Trésorier.

Fraserville, 30 novembre 1882.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Council of the Town of Fraserville shall apply to the Legislature of Quebec at its next Session, for an act to amend and to consolidate the incorporation act of the said Town (37 Victoria, chapter 47), and for the granting of larger boundaries and powers, and also to better define such powers and boundaries.

M. DESCHENES,
 Secretary-Treasurer.

Fraserville, 30th november 1882.



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, le 29 DECEMBRE PROCHAIN, pour le transport des MALLS de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas, aller et retour, entre les endroits ci-dessous mentionnés, à partir du 1er AVRIL 1883.

AUBERT GALLION et ST. GEORGE BEAUCE, six fois par semaine ;
 BEGANCOUR STATION et STE. JULIE DE SOMERSET douze fois par semaine ;
 BERSMIS et SAULT AU COCHON, deux fois par semaine ;
 CAMPBELTON et PASEPÉBIAC, six fois par semaine ;
 DURSTWELL CENTRE et LA STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine ;
 ETCHEMIN et LEVIS, douze fois par semaine ;
 INVERNESS et KINNEAR'S MILLS, trois fois par semaine ;
 INVERNESS et STE. JULIE DE SOMERSET, six fois par semaine ;
 ISLE VERTE et LA STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine ;
 LA BEAUCE et LA STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine ;
 LES ESCOMAINS et SAULT AU COCHON, deux fois par semaine ;
 LEVIS et LA STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine ;
 ROBERVAL et ST. PRIME, trois fois par semaine ;
 SCOTT JUNCTION et LA STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des Contrats projetés seront en vues aux Bureaux de Poste ci-haut mentionnés, ou au Bureau du soussigné, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

WILLIAM G. SHEPPARD,
 Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes }
 Québec, 10 novembre 1882. }
 7 décembre 1882.

Apprenti demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions, s'adresser à FIRMIN H. PROULX, Ste-Anne de la Pocatière.